

QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Juin 2020 • volume 19 numéro 1 • Poste publications 40031485

UN RÉSEAU UNI ET MOBILISÉ

- La mobilisation, un atout indéniable dans le réseau des OH
- Des initiatives qui font du bien
- RHF et la gestion de la COVID-19



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

rohq.qc.ca

Sommaire

Directrice générale : **Anne Demers**
Responsable des communications : **Alexandra Lenoir**

ADMINISTRATEURS

Monique St-Laurent 01-11 – 418 722-8285
Yves Larouche 02 – 418 276-4287
Hélène Gauthier 03-12 – 418 780-5221
Robert De Nobile 04-17 – 819 372-9773
Robert Y. Pouliot 05 – 819 563-1848
Christian Champagne 06 – 514 868-3735
Dominique Godbout 07-15 – 819 568-5223
Daniel Rancourt 08 – 819 787-6340
Guy Berthe 09 – 418 962-9848
Jean-Marc Savoie 13-14-16 – 450 372-1300
Isabelle Pépin, les plus de 100 logements – 450 688-0184
M. David Bélanger, ADOHQ - 819 474-1227
Monique Collin, les moins de 100 logements – 418 782-1303

COLLABORATION AUX TEXTES

Robert De Nobile, Alexandra Lenoir, Anne Demers, Coralie Le Roux, Étienne Voyer, Chantal Pellerin, Jacques Laliberté, Jacques Hojlo, Prudence Adjanooun, Naima Zandague, Sandrine Terrault, les offices : Trois-Rivières, Lanaudière Sud, Autray, Lévis, Beauharnois, Kativik, Québec, Rimouski-Neigette.

Impression : **Imprimerie BourgRoyal**
Conception graphique et infographie : **Élan création**
Crédit photo : **Istock photo**

Tirage : **1 200 exemplaires**
Version électronique : www.rohq.qc.ca
Fréquence : **4 numéros / an**
Dépôt légal : **Bibliothèque nationale**
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ. Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC

1135, Grande Allée Ouest, bureau 170
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
Télééc. : 418 527-6382
rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca



-  **3** Le point de vue du président
-  **4** Propos de la directrice générale
-  **6** Mise à jour du réseau
-  **10** Les bons coups du réseau
-  **18** Des initiatives qui font du bien
-  **20** RHF et la gestion de la COVID-19
-  **24** Chronique juridique
-  **26** Écohabitation
-  **28** Régions

**Date de tombée du prochain Quadrilatère :
4 septembre 2020**

**Faites parvenir vos textes et photos à :
alexandra.lenoir@rohq.qc.ca**



10



18



20



26



Un réseau uni et mobilisé

PAR ROBERT DE NOBILE, PRÉSIDENT ROHQ

Chers membres des conseils d'administration et des directions,

En cette période de grands bouleversements, en mon nom et celui du conseil d'administration et de l'équipe permanente du ROHQ, je tiens tout particulièrement à vous féliciter d'avoir instauré des actions rapides et efficaces en situation d'urgence sanitaire liée à la COVID-19 et d'avoir mis en place les mesures nécessaires et essentielles pour mobiliser vos employés afin de garder le cap. Vous avez immédiatement réagi par la prise en charge de la sécurité de votre clientèle en instaurant les consignes et les directives sanitaires de la direction de la Santé publique. Vous êtes les acteurs de première ligne d'un réseau essentiel, solide et uni, qui répond de façon remarquable à sa mission. C'est tout à votre honneur! Ce présent numéro relate en partie des initiatives du réseau qui méritent d'être soulignées. Je vous invite à communiquer entre vous afin d'échanger vos bonnes pratiques.

Nous aimerions aussi remercier l'Association des directeurs des offices d'habitation du Québec (ADOHQ) pour sa précieuse collaboration. Le ROHQ et l'ADOHQ ont formé un comité spécial afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins des offices. Ce comité est en communication constante avec la Société d'habitation du Québec pour soutenir les offices, ainsi que pour effectuer les représentations nécessaires.

En janvier dernier, lors de ma rencontre avec Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, nos échanges ont porté, entre autres, sur l'importance de développer de nouveaux logements sociaux. Nous savions déjà qu'il s'agissait d'une priorité au Québec. La pandémie est arrivée chez nous quelques semaines après, le Québec a dû s'adapter à de nouvelles réalités et faire face à d'importants enjeux économiques, sanitaires et sociaux. La crise que nous vivons aujourd'hui a mis en évidence les vulnérabilités de notre filet social, notamment dans les CHSLD, mais aussi la précarité des Québécois et Québécoises en matière de logement.

Le 30 avril dernier, dans le contexte de déconfinement graduel amorcé par le gouvernement, le redémarrage progressif du secteur de la construction et l'annonce de la formation d'un comité gouvernemental de relance économique post-Covid19, le ROHQ ainsi que les quatre autres organismes œuvrant dans le logement social et communautaire¹ ont co-signé une lettre adressée à Mme Andrée Laforest afin que le développement de logements sociaux et communautaires soit privilégiés dans le futur budget de relance économique et plus concrètement, de prévoir les investissements nécessaires au développement d'au moins 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires pour la prochaine année. Souhaitons que nos demandes soient entendues dans un avenir proche.

Concernant l'actualité de notre Regroupement, et comme vous le savez, les rassemblements ne sont pas encore permis, le ROHQ est à revoir sa façon de faire quant à la tenue de son assemblée générale annuelle 2020. Les informations vous seront transmises sous peu. Nous devons également revoir nos procédés tant pour le congrès que pour les formations.

Soyez assurés que toute l'équipe du ROHQ s'adapte aux changements de manière à répondre dans le meilleur intérêt de ses membres, de la clientèle, des employés et des administrateurs des offices d'habitation.

D'ici là, je vous souhaite de passer un bel été malgré les circonstances que nous vivons et de continuer à être mobilisés et tous unis vers un avenir plus clément qui nous attend.

Au plaisir! ■

¹ Lettre commune envoyée le 30 avril 2020 cosignée par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) et le Regroupement québécois des OSBL d'habitation (RQOH).



La mobilisation, un atout indéniable dans le réseau des OH

PAR ANNE DEMERS, LL.B., ADM.A., DIRECTRICE GÉNÉRALE, ROHQ

Lors du dernier numéro de la revue Quadrilatère, mon propos portait sur le suivi des dossiers et de certaines résolutions adoptées lors de l'assemblée générale de juin 2019. Depuis le début de l'année 2020, plusieurs dossiers ont été travaillés au ROHQ en collaboration avec les OH, la SHQ et des partenaires du logement social et communautaire.

Évidemment, la crise sanitaire liée à la propagation de la COVID-19 a fait en sorte que les opérations des OH, incluant celles du ROHQ, ont été modifiées et j'en traiterai plus loin. Toutefois, je considère important de vous informer sur certains dossiers plus spécifiques qui ont été menés et qui font toujours l'objet de suivis par le ROHQ.

Le ROHQ a rencontré la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à la mi-janvier afin de lui partager les préoccupations du réseau des OH portant notamment sur l'annonce tant attendue de l'entente fédérale-provinciale à venir, ainsi que sur le dynamisme, l'engagement et l'expertise des acteurs du réseau des OH pour assurer la pérennité et la croissance du logement social et communautaire au Québec. Mme la ministre a fait preuve d'une grande écoute et d'ouverture. Nous avons eu l'opportunité d'échanger de nouveau avec elle en février dernier, en compagnie d'une douzaine de partenaires du logement social et communautaire, à l'occasion de la première édition du Forum sur l'habitation qu'elle avait annoncé à l'automne. Cette première rencontre a permis d'entendre Mme Laforest sur sa volonté de mettre en avant plan notre secteur d'activités et de poursuivre la création de liens durables avec les partenaires.

En ce qui a trait aux travaux du Comité de cogestion du Fonds québécois d'habitation communautaire, le ROHQ a contribué activement, avec la CQCH, le RQOH et la SHQ, à l'élaboration de la politique d'investissement attendue par les organismes contributeurs de chaque tenure d'habitation. Cette politique fera l'objet d'un programme élaboré par la SHQ et ce dernier devrait être connu prochainement.

La COVID-19

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a fait en sorte que les opérations courantes, et mêmes les projets qui étaient planifiés, ont été mis sur pause dans le but d'instaurer rapidement des mesures de protection immédiates pour freiner la propagation du virus, à la fois dans un souci de protection des locataires, des équipes, mais également pour contribuer à l'ensemble des efforts collectifs déployés dans tous les secteurs d'activités.





Le ROHQ et l'ADOHQ se sont unis rapidement et ont travaillé presque quotidiennement au sein d'un comité spécial mis sur pied par la SHQ afin de partager des informations utiles et nécessaires à la compréhension des opérations terrains des OH dans un tel contexte, mais également pour effectuer les représentations auprès des instances administratives et politiques. À titre d'exemple, notre proposition conjointe quant au renouvellement automatique des baux sans indexation, soumise rapidement en début de pandémie à la SHQ et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, a été acceptée et a fait l'objet d'une annonce ministérielle. De plus, les communications transmises aux directions régionales de santé publique au Québec auront permis le développement ou l'accroissement de liens plus étroits entre ces directions et les OH. Aussi, le taux élevé de réponses aux sondages de mobilisation des OH sur les diverses mesures sanitaires mises en place à différentes périodes depuis le début de la pandémie, nous a permis d'être encore mieux outillés dans nos actions communes. Je ne peux pas passer sous silence le dévouement et l'engagement des acteurs du réseau des OH, dont ceux du président de l'ADOHQ, M. David Bélanger, de ses collègues du CA, des directeurs et directrices d'offices appuyés par leur conseil d'administration respectif, de l'équipe de la COGIWEB et de l'équipe et des administrateurs du ROHQ. Cet appui et ce partage d'informations ont été, jusqu'à présent, si précieux.

Tous ces partages d'informations et de bonnes pratiques dans le réseau furent non seulement des atouts dans notre rôle au sein du comité spécial de la SHQ, mais également des outils indispensables au sein des OH si l'on se fie aux nombreux courriels d'appréciation que vous nous avez transmis et que j'ai eus le plaisir de lire.

Enfin, et bien que nous sommes entrés dans une période qualifiée de déconfinement, les besoins en logement social et communautaire n'auront pas diminué pour autant. Le ROHQ poursuivra ses travaux, à la fois auprès des instances gouvernementales et en collaboration avec ses partenaires, à la revendication du développement de nouveaux logements sociaux pour répondre aux besoins des citoyens plus vulnérables.

Merci encore de votre apport et de votre mobilisation, ils nous sont nécessaires pour poursuivre nos actions.

Au plaisir de vous parler ou de vous revoir via les plates-formes de visioconférence ou en personne dans une activité du ROHQ. ■





Mise à jour du réseau

PAR ÉTIENNE VOYER, AGENT AUX COMMUNICATIONS, ROHQ

Le réseau des offices d'habitation vit depuis quelques années une vague de regroupements. En janvier 2020, une nouvelle vague de regroupements a modifié la structure du réseau nous amenant au grand total de 180 membres. Afin de vous tenir au courant et à jour de ses modifications, le ROHQ tenait à vous présenter un tableau expliquant l'état actuel.

LISTE DES OFFICES NOUVELLEMENT FUSIONNÉS :

RÉGION 2

ORH SAGUENAY-LE-FJORD

OMH BEGIN
OMH L'ANSE-SAINT-JEAN
OMH LAROUCHE
OMH RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
OMH SAINTE-ROSE-DU-NORD
OMH SAINT-FÉLIX-D'OTIS
OMH FALARDEAU
OMH PETIT-SAGUENAY
OMH SAINT-AMBROISE
OMH SAINT-FULGENCE
OMH SAINT-HONORÉ

OH DES 5 FLEURONS

OMH ROBERVAL
OMH SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES
OMH SAINTE-HEDWIGE
OMH CHAMBORD
OMH LAC-BOUCHETTE

RÉGION 4

OMH LAC SAINT PIERRE

OMH SAINT-LÉON LE GRAND
OMH SAINT-JUSTIN
OMH YAMACHICHE -ST-SÉVÈRE
OMH LOUISEVILLE

RÉGION 7

OH DU PONTIAC

OMH DE PONTIAC
OMH GRAND-CALUMET
OMH BRYSON
OMH MANSFIELD
OMH CAMPBELL'S-BAY
OMH FORT-COULONGE
OMH SHAWVILLE

RÉGION 8

OH DU BERCEAU DE L'ABITIBI

OMH LANDRIENNE
OMH BARRAUTE
OMH LA CORNE
OMH SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER
OMH AMOS

OH DU SECTEUR CENTRE TEMISCAMIEN

OMH SAINT-BRUNO DE GUIGUES
OMH DE LA MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
OMH VILLE-MARIE



RÉGION 11

OH BAIE DES CHALEURS

OMH ST-ALPHONSE
OMH NOUVELLE
OMH BONNAVENTURE
OMH PASPÉBIAC
OMH NEW-RICHMOND

RÉGION 12

OH SUD DE LA CHAUDIÈRE

OMH LA GUADELOUPE
OMH SAINT-BENJAMIN
OMH SAINT-BENOÎT-LABRE
OMH SAINTE-AURÉLIE
OMH SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE
OMH SAINT-FRÉDÉRIC-DE-BEAUCE
OMH SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE
OMH SAINT-THÉOPHILE
OMH SAINT CYPRIEN DE BELLECHASSE
OMH TRING-JONCTION
OMH SAINT CÔME LINIÈRE
OMH BEAUCEVILLE
OMH SAINT-MARTIN
OMH SAINT-PROSPER
OMH SAINT-ZACHARIE
OMH SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE
OMH SAINT-VICTOR

ORH DE L'ISLET

OMH SAINT-PAMPHILE
OMH SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET
OMH SAINT-ADALBERT
OMH SAINTE-LOUISE-DES-AULNAIES
OMH SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
OMH TOURVILLE
OMH L'ISLET
OMH SAINTE-PERPÉTUE (Lislet)
OMH SAINT-JEAN-PORT-JOLI

OMH BEAUCE ETCHEMINS

OMH SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE
OMH SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

RÉGION 14

OMH LANAUDIÈRE SUD

OMH L'ASSOMPTION

OMH DE MATAWINIE

OMH SAINT-CÔME
OMH SAINTE-BÉATRIX
OMH SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE
OMH SAINT-JEAN-DE-MATHA
OMH SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
OMH SAINT-ZÉNON
OMH RAWDON
OMH SAINT-DONAT
OMH SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

OH AU CŒUR DE CHEZ NOUS

OMH SAINTE-MÉLANIE
OMH SAINT-THOMAS
OMH NOTRE-DAME-DE-LOURDES
OMH SAINT-PAUL-DE-JOLIETTE
OMH SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE
OMH SAINT-CHARLES-BORROMÉE
OMH CRABTREE

RÉGION 16

OMH DU HAUT ST-LAURENT

OMH SAINTE-MARTINE

RÉGION 17

OH DRUMMOND

OMH SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Les prochains regroupements planifiés à ce jour se réaliseront
au 1^{er} janvier 2021.



Participants recherchés!

MA VIE ET LA PANDÉMIE AU QUÉBEC

Comment la pandémie de COVID-19 affecte-t-elle votre vie personnelle, familiale et professionnelle?

Le projet **Ma vie et la pandémie au Québec (MAVIPAN)** cherche à **comprendre les conséquences de la pandémie** de la COVID-19 sur les personnes, les familles et les communautés. Il vise aussi à **suivre comment tous s'adaptent** à la crise au fil de son évolution.

Les résultats de ce projet permettront d'**informer les décideurs** sur les actions à mettre en place pour **minimiser les conséquences de la pandémie sur la santé et le bien-être** de la population.

Admissibilité

Toute personne de 14 ans et plus résidant au Québec

Votre participation

Répondre périodiquement (4 à 6 fois par année) à des questions en ligne sur la plateforme sécurisée et confidentielle PULSAR.

Pour plus d'information et pour participer

mavipan.ca

Votre contribution est essentielle. Merci!

Annie LeBlanc, chercheure responsable du projet

Téléphone : (418) 663-5712 Courriel : mavipan.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche sectoriel en santé des populations et première ligne du CIUSSS de la Capitale-Nationale (projet 2021-2043)

Version 2020-04-29

Une façon simple de diminuer vos coûts de rénovation et de réaliser votre plan de développement durable.

Programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense® d'Hydro-Québec

Des produits abordables, garantis dix ans

Les produits proposés dans le cadre du programme permettent d'utiliser jusqu'à 40 % moins d'eau sans compromettre le confort et les habitudes de consommation des locataires.

Une fois ces produits installés, un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 100 \$ par année sur sa facture d'électricité.

Tout le monde y gagne!

Les coopératives d'habitation, les organismes sans but lucratif (OSBL) et les offices municipaux d'habitation (OMH) dont l'ensemble locatif compte moins de 50 logements sont invités à se regrouper et à participer au programme pour bénéficier du prix préférentiel offert à l'achat de 50 trousses. Chaque organisme d'un groupe participant pourra recevoir une facture distincte.

Obtenez près de 70 % de réduction sur le prix des trousses!



Information

Pour en savoir davantage sur le programme ou y participer :

- visitez le site d'Hydro-Québec à l'adresse www.hydroquebec.com/eau-logements-sociaux;
- **communiquez avec Solutions Ecofitt**, le prestataire de services d'Hydro-Québec, au **514 677-0099** ou, sans frais, au **1 855 882-0099**.

Le programme prend fin le 31 mars 2021.



Hydro-Québec bonifie son offre.

Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu Logement social

Nouveauté : éclairage à DEL!

Vous pouvez bénéficier d'une remise à l'achat et à l'installation de produits d'éclairage à DEL, et ce, depuis le 1^{er} avril 2020.

Participez au programme; c'est une façon simple d'économiser! Hâtez-vous!
Vous avez jusqu'au 31 décembre 2020.

Consultez notre nouveau site Web au www.hydroquebec.com/org-social.





Office municipal de Beauharnois

Des notes de gaieté pour des résidents âgés confinés



L'Office municipal de Beauharnois a dernièrement organisé une journée en musique, avec la collaboration d'un merveilleux animateur DJ Norm (Normand Marleau), un généreux bénévole qui n'a pas peur de donner.

Ainsi quatre résidences pour personnes âgées ont reçu beaucoup de bonheur dans la joie, musique, tout en respectant la consigne de distanciation sociale. Évidemment les sourires ont afflué dans le visage de nos résidents, tout en y allant de quelques pas de danse de leurs balcons.

Ce « Patch Adam » de la covid 19, Normand, donne généreusement de son temps dans la Montérégie-Ouest, afin de mettre du baume dans le cœur de nos aînées. Il le fait tout à fait gratuitement au grand plaisir des gens qui l'accueille de bâtiment en bâtiment depuis le début du confinement.



Pour l'encourager 2 fois semaine il anime de son garage des soirées qu'il anime avec cœur : www.facebook.com/normand.marleau.9
Pour vous joindre à lui!
Merci, Normand Marleau (DJ Norm) pour le bonheur que tu apportes à nos aînées.

Office municipal d'habitation de Lévis

Bouger sur son balcon

En collaboration avec l'Association des locataires (ADL) de l'Office municipal d'habitation de Lévis (OMH), l'OMH organise plusieurs activités sportives afin de permettre aux locataires de bouger sur leur balcon, directives sanitaires obligent.

« En ces temps de crise, les aînés et les familles, qui sont confinés depuis plusieurs jours, ont besoin de bouger et de briser l'isolement. Avec des activités comme Viactive ou la Zumba, nous proposons aux locataires une petite sortie, de la musique et beaucoup de plaisir », a affirmé Cindy Couture-Bouchard, présidente de l'ADL.

Pour le programme Viactive, un partenariat avec la Maison des Aînés permettra de déployer l'activité dans quatre immeubles HLM pour aînés, soit Le Manoir du passage, La Chanterelle, Le Rocher et Anne-Aymard.

Pour les séances de Zumba avec Karine Marcoux, un partenariat avec la Maison de la Famille Rive-Sud permettra de cibler quatre immeubles parmi les HLM et les immeubles Accès-Logis.

« Merci aux partenaires qui se sont mobilisés en temps de crise pour égayer la vie des locataires confinés. Ensemble, nous allons passer au travers. Ensemble, ça va bien aller », a conclu Jérôme Métivier, directeur du service communautaire de l'OMH de Lévis.





OMH de Lanaudière Sud

La tournée des immeubles « Ça va bien aller » fait sourire et bouger les locataires aînés

L'OMH de Lanaudière Sud (OMHLS) gère 36 immeubles de logements sociaux et communautaires situés dans les villes de Terrebonne, Mascouche, Charlemagne, Repentigny et L'Assomption. Plus de 889 locataires habitent dans les bâtiments de l'OMHLS selon la répartition suivante :

12 immeubles pour aînés abritant 337 locataires

24 immeubles pour familles et personnes seules et/ou handicapées abritant 552 locataires

Dès le début de la crise en mars, le personnel du service du soutien communautaire de l'OMH a débuté les appels aux locataires afin de leur apporter un soutien moral et s'assurer que leurs besoins étaient répondus. Les appels de suivis effectués par les intervenantes sociocommunautaires et des bénévoles ont eu des apports bienfaisants pour l'ensemble des locataires aînés, en continuité avec des appels de soutien à l'ensemble des locataires.

Un appel automatisé hebdomadaire du directeur général est toujours effectué afin d'informer et de rassurer les locataires et c'est très apprécié des locataires.

Malgré toutes ces actions, le besoin d'animation manquait dans l'offre de services. À la fin mars, la responsable du soutien communautaire et de l'accompagnement social à l'OMHLS, Véronique Rioux, a eu l'idée d'offrir une activité d'animation extérieure devant les façades des immeubles aînés afin de briser l'isolement et d'apporter un peu d'espoir et de joie aux locataires.

Charmée par l'idée, la présidente du conseil d'administration de l'OMH madame Brigitte Villeneuve a pris en charge l'organisation complète de l'activité. En peu de temps, elle a réuni et mobilisé une équipe fantastique de bénévoles :

- Josianne Labelle, entraîneuse chez Cardio plein air Mascouche
- Marie Dessypris et Diane Gareau, chanteuses country
- Nicole Langevin, administratrice au C.A.
- Marie-Josée Payment, représentante des familles au C.A. costumée en papillon géant distribuant des bulles de bonheur
- Eugénie Bérubé, violoniste
- Robin Villeneuve et Agence Krystal pour prêt d'équipements

De plus, les élus municipaux ont accepté de se rendre disponibles afin d'assister aux activités.



Crédit photos : Olivier Lamarre



Présentée sur chacune des façades des immeubles afin de rejoindre le plus de locataires possible, l'animation de 30 minutes comportait trois volets. Tout d'abord, un bref message d'encouragement livré par le maire de la ville et le conseiller municipal du secteur où se trouvait l'immeuble ainsi que la présidente du C.A. et un membre du personnel de l'OMH. Ensuite, une animation de danse et d'exercices adaptés aux aînés avait lieu. Et pour terminer avec entrain, deux artistes ont livré un spectacle de chansons rythmées et entraînantes.

Plus de 12 immeubles ont été visités et au total 21 animations déployées, plus de 337 locataires rejoints et pas moins de 150 heures de bénévolat effectuées par l'équipe pour offrir du plaisir en chanson et en mouvement dans ce printemps.

L'objectif de la tournée « Ça va bien aller » était d'apporter un soutien moral et du réconfort aux locataires aînés confinés grâce à l'activité d'animation extérieure qu'ils pouvaient suivre de leur terrasse ou leur patio. Il est touchant de constater que l'équipe de bénévoles a donné du temps et a reçu aussi beaucoup de gratitude, de sourires et de reconnaissance des locataires qui ont grandement apprécié l'activité.

À la fin des présentations, plusieurs locataires demandaient déjà quand l'équipe pourrait revenir pour une prochaine animation. L'OMH travaille actuellement à offrir d'autres activités grâce à des partenariats locaux.

Cette activité a été rendue possible grâce à la collaboration des membres du conseil d'administration et du personnel de l'OMH, des bénévoles locaux et des élus municipaux des cinq villes. Comme quoi, unir nos forces peut apporter un grand bien à nos locataires aînés ! ■



OMH Québec

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE FOSTER, ING., DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMHQ ET SÉBASTIEN OLIVIER, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DE L'OMHQ

De locataire à pharmacienne-propriétaire : récit d'une amitié et d'un parcours inspirants

Comme plusieurs autres offices de la province, l'OMHQ a 50 ans cette année. Même en temps de pandémie, il demeure selon nous important de se rappeler les fondements de notre raison d'être en tant qu'office d'habitation. De plus, de prendre du recul par rapport à l'intensité de la situation que nous vivons depuis la mi-mars en se partageant de belles réussites peut s'avérer motivant et parfois utile afin d'ajuster nos actions. Nous souhaitons donc souligner le parcours inspirant de locataires pour qui le logement social a agi comme un tremplin dans leur cheminement de vie. Voici dans cet esprit l'histoire d'amitié de Mathilde et Noémie, dont les propos ont été recueillis il y a quelques semaines.

Mathilde et Noémie se connaissent depuis le primaire. Aujourd'hui jeunes trentenaires, elles ont grandi toutes les deux dans le quartier Saint-Malo à Québec. Leur amitié s'est réellement développée au secondaire nous confient-elles d'une même voix, à l'école Vanier, entre les dîners en gang à la cafétéria et les soirées passées dans les espaces verts du secteur. Noémie habitait tout près du parc Dollard-des-Ormeaux, dans un logement de la rue Sainte-Thérèse, Mathilde, elle, dans un logement HLM sur la rue Napoléon.

Noémie et Mathilde à l'adolescence

Mathilde avait connu plus jeune la vie en coopérative d'habitation avec sa mère, là où les contributions à la vie communautaire et l'entraide entre les habitants étaient valorisés. Rue Napoléon, sans qu'il n'y ait de tâches obligatoires pour les locataires, tout le monde se connaissait dans le petit bâtiment d'une dizaine d'unités gérées par l'OMHQ. Les enfants jouaient ensemble. Pour l'adolescente qu'était Mathilde, ce lieu de résidence s'inscrivait en continuité avec le précédent. « C'était un immeuble bien intégré dans le quartier », se rappelle Mathilde. Le fait d'habiter dans un logement social ne l'a visiblement pas traumatisé.





L'immeuble HLM où Mathilde a grandi dans Saint-Malo

Pour Noémie aussi, les souvenirs sont clairs. « Quand j'allais chez mon amie, je n'avais pas l'impression d'aller dans un HLM, et j'y étais pourtant souvent! Chez Mathilde, c'était chez Mathilde. On n'avait pas la place pour faire des partys mais c'était un havre de paix, on était bien chez elle. » D'ailleurs, les deux amies remarquent aujourd'hui que les maisons où avaient souvent lieu les grands rassemblements à l'époque étaient peut-être plus grosses, mais davantage celles où les parents étaient tout simplement moins présents.

Quelque vingt ans plus tard, les complices remarquent qu'enfant, on s'adapte à tout. Quand on est habitué à un certain mode de vie, que notre milieu familial nous offre de belles valeurs et une certaine stabilité, c'est tout ce dont on a besoin. Mathilde est catégorique : « on vivait très bien avec ce qu'on avait. » Noémie n'a jamais non plus senti que son amie était envieuse des autres amies dont les parents étaient plus fortunés. « Le bonheur ce n'est pas l'immense maison, l'important c'est le bon milieu familial. Ma mère, monoparentale, m'a donné tout ce dont j'avais besoin », nous explique Mathilde avec gratitude.

Le parcours résidentiel de Mathilde s'est poursuivi sur la rue Napoléon jusqu'à la fin de son baccalauréat en pharmacie. Une fois ses études complétées, elle a quitté le logement social. Le 4 et demi qui l'avait vu grandir a ensuite été attribué à une nouvelle famille qui en avait besoin et sa mère est déménagée dans un autre logement, plus petit, en respect des normes applicables. Pour Mathilde, ce logement dans Saint-Malo restera celui qui lui a offert l'espace et la tranquillité nécessaires. Son bureau de travail était aménagé dans sa chambre, ce qui lui procurait un environnement propice à sa réussite.

Depuis plus de 15 ans maintenant, Mathilde travaille comme pharmacienne dans son quartier, à quelques rues de ce logement HLM qui a été témoin toute sa jeunesse de ses efforts et de sa rigueur, alors qu'elle jumelait obligations scolaires et emplois à temps partiel. En 2015, elle est devenue propriétaire de cette même pharmacie qui a bercé son parcours de professionnelle de la santé depuis ses stages universitaires. Son amie Noémie révèle qu'elle a toujours été très fière de son amie, que ce soit de ses récompenses académiques à l'époque ou de sa réussite d'aujourd'hui en tant que gestionnaire dévouée. La dynamique qui unit les deux jeunes femmes est sincère. Elles le disent d'une même voix : elles ne se sont jamais lâchées.

Mathilde voit le fait d'avoir évolué dans un milieu plus modeste comme une sorte de plus-value dans son métier. Elle se dit proche et plus à l'aise avec sa clientèle, qui est issue en partie de milieux de vie HLM. Dans l'exercice de sa profession, c'est fondamental pour Mathilde de considérer ses clients comme des égaux, de se concevoir à la même hauteur, de ne pas les juger et de ne pas les aborder avec des préjugés, peu importe d'où ils viennent ou ce qu'ils font dans la vie. La jeune pharmacienne remarque d'ailleurs que les gens qui fréquentent son établissement sont très reconnaissants. C'est ce qu'elle préfère en tant que pharmacienne, ces clients qui ont tellement à donner et qui savent lui faire sentir. Même s'ils ne parlent pas toujours la même langue, ils ont toujours ce sourire humain si gratifiant. « Ça me rend tous les jours heureuse de travailler pour eux, même en cette période de pandémie, alors que les journées sont longues et intenses à la pharmacie. »

Tout compte fait, les deux amies apprécient d'avoir grandi dans Saint-Malo. Elles estiment que cela a fait d'elles des personnes humbles qui abordent le monde sans jugement, de façon terre à terre. Noémie et Mathilde le voit comme une force qui les accompagne et s'avère très utile lorsqu'elles ont à traverser différentes épreuves.

Mathilde souhaite ajouter pour compléter l'entretien qu'avec le privilège du recul, si sa mère n'avait pas eu ce coup de main sous cette forme d'aide au logement, sa vie aurait facilement pu prendre une autre tournure. Mathilde est reconnaissante, à l'image de ses clients de la pharmacie qui lui sourient en guise de merci. Elle se considère choyée d'avoir eu cette chance dans la vie, d'avoir pu grandir aux côtés de précieuses amies dans une société où il est possible d'étudier et d'accomplir avec détermination ses rêves, peu importe le milieu socioéconomique d'où l'on vient.

Bref, une amitié véritable et un parcours exemplaire qui méritent d'être connus pour, espérons-le, en inspirer d'autres dans leur propre voie. ■

Office d'habitation Rimouski-Neigette

PAR MARIANNE THÉORÊT-POUPART

Un portier vidéo pour contrôler l'accès des portes d'entrée : l'OHRN innove !

« Un agent de sécurité coûte près de 3000 \$ par semaine, tandis qu'avec notre système, une personne surveille 12 immeubles ! » illustre Alain Hamel, directeur du service technique à l'Office d'habitation Rimouski-Neigette. En calculant l'investissement initial qui a avoisiné les 20 000 \$, l'OHRN fera ses frais en un mois, ajoute-t-il.

Au début de la pandémie, les gestionnaires de l'OHRN ont réagi rapidement et posté deux agents de sécurité aux portes du plus gros immeuble de locataires retraités (130 logements) pour diminuer les allées et venues à l'intérieur de celui-ci. Mais il fallait trouver une autre façon de fonctionner, plus durable, car les mesures de prévention seront là pendant encore un moment, renchérit M. Hamel.

Avec ce système de contrôle des accès, « nous assumons nos responsabilités envers les locataires et respectons les directives gouvernementales de santé publique, à moindre coût » poursuit le gestionnaire.



Gilles Truchon : Pendant 20 ans, il a été le « Taxi chantant » sur le territoire rimouskois. Gilles Truchon est un ingrédient important du succès de ce nouveau système grâce à sa jovialité, son entregent et son approche personnalisée avec les locataires.

Ce système, qui a été développé par l'équipe de l'Office en collaboration avec Tactic Télécom – une jeune entreprise de Rimouski spécialisée dans les télécommunications – est exportable. D'autres offices pourraient facilement adopter, et adapter, le système de contrôle des portes, en y apportant des ajustements mineurs selon leur réalité, assure M. Hamel. L'équipe a détaillé sur papier le protocole de conception et la configuration des appareils, rendant la transposition d'autant plus simple.

Temps d'adaptation et nécessité de communiquer

Concrètement, comment cela se passe-t-il ? Toutes les personnes qui se présentent à la porte extérieure d'un immeuble doivent peser sur un bouton identifié sur l'intercom pour entrer en communication avec le préposé à l'accueil, qui, installé dans un bureau avec ordinateur et téléphone, voit les 12 portes via autant de caméras, et posera quelques questions à la personne. Nom et numéro de logement, pour les locataires. Raison de la visite, pour les autres. Il y a aussi du personnel qui vient régulièrement (travailleurs de la santé, aide à domicile..) inscrit sur une liste. Certaines personnes « non essentielles » n'obtiennent donc pas la permission d'entrer. Fait intéressant à noter : il est possible pour le préposé d'entrer en communication avec la personne à la porte, même si celle-ci, pour une raison quelconque, ne pèse pas sur le bouton pour parler.

Lorsque ça sonne, c'est très souvent Gilles Truchon qui répond. M. Truchon anime le bingo et une émission de musique western à la radio communautaire et est aussi connu sous le pseudonyme du « Taxi chantant ». Détails anodins en apparence, et pourtant... « Ça a eu un impact considérable sur l'acceptation du système » de dire Alain Hamel, car M. Truchon est très connu des locataires. Il les appelle, pour la plupart, « par leur p'tit nom » et a ainsi un lien privilégié et personnalisé avec eux.

Évidemment, un nouveau système de ce genre nécessite une période de rodage. Pendant les deux premières semaines, des agents de sensibilisation étaient présents dans les immeubles pour expliquer le fonctionnement, ainsi que les raisons, d'avoir mis en place un contrôle d'accès aux portes.

La plupart des locataires sont contents. Certains des commentaires entendus mentionnent un sentiment de sécurité accru et une réduction du va-et-vient de la part de gens qui ne respectaient pas les consignes. Les employés du secteur communautaire de l'Office ont été mis à contribution afin d'aider à communiquer les raisons derrière la mise en place de cette nouvelle façon de faire.

Un locataire, par ses propos, a ainsi illustré à quel point il était important de bien expliquer les choses. « Au début j'ai trouvé ça frustrant de devoir répondre à plein de questions juste pour rentrer chez moi, mais je comprends maintenant pourquoi c'est nécessaire. » Malgré les efforts, certaines personnes restent mécontentes, faisant valoir que cela brime leur liberté ou qu'elles n'aiment pas attendre à la porte pour pouvoir entrer chez elles.

Somme toute, jusqu'ici, cette innovation est positive dans l'ensemble et permet de contrôler les coûts astronomiques reliés à la surveillance des entrées dans les immeubles de locataires dits « vulnérables ». Pertinente et très bienvenue, également, car bien malins ceux qui sauront dire jusqu'à quand ces mesures seront nécessaires.

Quelques points techniques :

- Le réseau fonctionne à l'aide d'internet.
- Deux systèmes (téléphonie IP et logiciel de contrôle d'accès) fonctionnent simultanément, et de façon indépendante : ainsi, s'il y en a un qui fait défaut, tout continue à bien fonctionner.
- La gâche électrique est active de 7 h à 23 h. Pendant la nuit, les portes sont débarrées.
- S'il y a une panne de courant, les portes se débloquent automatiquement.
- Voix et image sont enregistrées, et l'heure des conversations avec le nom de la personne est colligée dans un fichier Excel. Cette façon de faire facilitera grandement un besoin éventuel de retracer les allées et venues d'une personne en raison d'une contamination : un seul fichier (plutôt que des registres papier séparés, dans le cas où des agents seraient aux portes de plusieurs immeubles pour contrôler les entrées), informatisé, permettra de croiser facilement certaines données avec les vidéos qui sont horodatées. ■



La téléphonie IP est un des deux systèmes qui assure le bon fonctionnement du contrôle d'accès des portes à distance.



Des initiatives qui font du bien

PAR ÉTIENNE VOYER, AGENT AUX COMMUNICATIONS, ROHQ

Au cours des dernières semaines, plusieurs d'entre vous ont mis en place des mesures sanitaires ou des nouvelles pratiques pour appuyer et protéger les locataires. La COVID-19 a effectivement forcé la mobilisation de l'ensemble du réseau.

La presque totalité des offices d'habitation a d'ailleurs mis en place les quatre mesures suivantes : surveillance à l'entrée des immeubles, désinfection plus fréquente des aires communes, offrir de la monnaie pour simplifier l'utilisation des services de buanderie et effectuer des appels auprès de ses clientèles aînées.

Nous souhaitons, grâce à cet article, partager d'autres belles initiatives de la part des offices. Voici donc quelques initiatives qui ont été couvertes par la presse.

Sortons sur nos balcons !

La COVID-19 limitant grandement les déplacements et les loisirs des locataires, plusieurs offices sont allés de l'avant avec des pratiques innovantes pour permettre du divertissement aux balcons de leurs locataires.

C'est le cas pour l'**OMH de Lévis** qui a organisé diverses activités grâce à son programme Viaactive pour faire bouger ses locataires, dont des cours de Zumba. Les locataires ont donc pu danser et bouger du haut de leur balcon grâce à des animateurs leur donnant des directives à distance. Certaines initiatives similaires comme Cardio balcon ont fait le tour de plusieurs résidences et de plusieurs HLM en Gaspésie. Il s'agissait d'une activité d'entraînement que les locataires pouvaient faire de leur balcon, l'organisme qui est derrière cette initiative a travaillé avec plusieurs offices d'habitation et cherche éventuellement à offrir des cours hebdomadaires. Dans la même optique, l'Office municipal de Montréal a créé un partenariat

avec la compagnie de cirque Drôldadon pour offrir des spectacles de cirque dans certains de ses immeubles pour aînés. Cette troupe offrait aux locataires un spectacle de cirque adapté qui permettait de respecter les mesures de distanciation sociale.

Réconfortons nos locataires

Au cours des dernières semaines, les offices ont démontré que le bien-être des locataires est leur priorité. Parce qu'au-delà des mesures à mettre en place, il y a aussi des personnes qui vivent de l'insécurité.

Pour sa part, l'**Office municipal d'habitation de Mirabel** est allé à la rencontre de ses locataires dans un de ses immeubles HLM de Saint-Janvier pour leur offrir un repas fourni par les Rôtisseries St-Hubert. Cette rencontre a également permis de sensibiliser les locataires et de leur expliquer les mesures de prévention nécessaire pour assurer leur sécurité.

L'Office municipal de Montréal a aussi partagé des boîtes repas auprès de certains de ses locataires aînés. En plus de la nourriture, ceux-ci ont pu recevoir un masque de protection



pour les aider à se protéger lors des sorties extérieures.

De son côté, **l'Office régional d'habitation de Vaudreuil-Soulanges** a travaillé en collaboration avec le Grand Rassemblement des aînés de Vaudreuil-Soulanges pour fournir à tous les locataires de logements sociaux de la région un paquet cadeau contenant des chocolats pour célébrer la fête des Mères.

L'OMH du Grand Portneuf a décidé de joindre tous ses locataires en envoyant à leur porte un mot d'encouragement avec une image d'arc-en-ciel pour les réconforter ou encore une carte de vœux de Pâques avec une poule en chocolat.

À **La Malbaie**, **l'office municipal d'habitation** a contacté un bénévole de la région pour qu'il puisse aider à la livraison à domicile de certaines courses essentielles pour ses locataires aînés. En plus de les aider avec leurs besoins essentiels, le bénévole apporte un soutien psychologique aux locataires en prenant de leurs nouvelles lors de ses livraisons.

Renforcer le sentiment de sécurité de nos locataires est également une manière d'amener du réconfort auprès des locataires. C'est exactement ce qui s'est passé dans les **HLM de Saint-Télesphore** où des pompiers sont venus parler et échanger avec les locataires.

Encourager sa communauté

D'autres offices ont plutôt collaboré avec des organismes de leur communauté pour favoriser l'achat local comme l'a fait le directeur général de **l'Office d'habitation de l'Outaouais**, monsieur Mario Courchesne. L'encouragement des organismes et des entreprises locales démontre le soutien aux services de proximité qui sont essentiels pour les locataires.

En ces temps de pandémie, plusieurs familles ont besoin d'aide et ont besoin de recourir à l'aide des banques alimentaires. Pour sa part, **l'Office d'habitation des Appalaches** a participé à l'escouade en aide alimentaire « Nous tous à la rescousse! ». Cette initiative réunit les efforts concertés de plusieurs organismes de la région qui ont participé en partageant leurs ressources humaines et matérielles pour faciliter les processus d'accessibilité aux banques alimentaires.

Les petites attentions qui comptent

Le confinement de nos locataires n'est pas une chose simple surtout pour nos aînés qui sont particulièrement touchés par cette pandémie. Être seule dans son logement peut être assez difficile surtout lorsque les moyens pour se divertir sont limités.

C'est dans cette optique que **l'Office d'habitation Drummond** et le maire Grondin ont combiné leurs efforts pour permettre la réparation du téléviseur de l'un de leurs locataires. Le tout en respectant les mesures mises en place par le gouvernement du Québec.

Finalement, nous voudrions aussi faire une mention particulière à **l'Office d'habitation Carleton Saint-Omer** qui a mis en place presque l'entièreté des mesures proposées dans le sondage ROHQ-ADOHQ sur la mobilisation du réseau des offices d'habitation durant la COVID-19. ■

UN REMERCIEMENT DU FOND DU CŒUR

Le ROHQ est fier de tous les efforts et des mesures mises en place par ses membres.

Si vous avez vous aussi mis en place des mesures supplémentaires pour aider vos locataires durant la COVID-19, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante **etienne.voyer@rohq.qc.ca**.

C'est avec plaisir que nous partagerons vos bons coups dans le réseau.



RHF et la gestion de la COVID-19



**Jacques Hojlo,
Président du
Réseau Habitat et
Francophonie :**

Les mots manquent souvent pour traduire ce que nous ressentons lorsque nous subissons des événements tels que cette épidémie de la Covid-19. Décrire ce qui se passe est une chose, traduire

nos émotions en est une autre. Il faut en effet chercher au fond de soi-même pour comprendre les raisons de notre engagement, car c'est de cela dont il s'agit. À regarder les réactions et les comportements des uns et des autres et les décisions prises par les gouvernants, on voit bien que l'adaptation à l'inconnu est compliquée à gérer.

Oui les enjeux sont mondiaux, mais il faut aujourd'hui trouver des solutions locales pour dépister, accueillir, soigner autant qu'il est possible et comment ne pas prendre en compte la vulnérabilité d'une majorité d'habitants de notre planète ? La réduction des inégalités et l'esprit de solidarité doivent primer. Si la Francophonie peut porter ce message pour faire face à cet enjeu, c'est avec modestie, mais aussi un réel engagement que nous voulons contribuer, en tant que réseau, à la promotion de ces valeurs.



**Entretien avec
Prudence
Adjanooun,
Secrétaire général
du Réseau Habitat
et Francophonie**

**En quelques mots,
pouvez-vous nous
présenter le Réseau
Habitat et Francophonie ?**

Présent sur la scène internationale depuis plus de trois décennies, le Réseau Habitat et Francophonie (RHF) réunit des professionnels francophones du logement abordable afin d'optimiser leurs performances grâce aux échanges de pratiques et d'expériences. Notre mission est avant tout de rendre plus effectif l'accès au logement pour tous. Nous avons vocation à rassembler l'ensemble des acteurs du logement abordable de l'espace francophone. Accrédité par l'Organisation Internationale de la Francophonie et partenaire de ONU Habitat, RHF est une véritable force de proposition auprès des instances internationales afin de faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques liées à l'habitat abordable. Le ROHQ est un membre actif de RHF et sa vice-présidente, Mme Dominique Godbout, occupe également les fonctions de vice-présidente au sein de notre organisation.

RHF organise annuellement une grande conférence dont l'originalité est l'itinérance à travers le monde francophone. Elle réunit chaque année, des experts et professionnels de très haut niveau qui débattent d'un enjeu d'actualité en formulant des recommandations fortes. La conférence 2020 qui devait se tenir à Québec a dû être reportée en raison de la pandémie mondiale qui nous frappe tous.

Dans cette période d'incertitude marquée par la crise sanitaire mondiale, comment ne pas évoquer l'élan de solidarité, l'engagement et les différentes mesures prises par les membres de RHF ? Les initiatives ont été nombreuses et dénotent de la priorité que nous accordons à notre mission d'intérêt général.

QUELQUES MESURES PRISES PAR LES MEMBRES DE RHF

FRANCE

Apporter une continuité de services essentiels au bénéfice des 10 millions de locataires du logement social

Le **Mouvement HLM** a effectué une commande de 3,5 millions de masques pour équiper les personnels de proximité de 440 organismes de logements sociaux avec le précieux appui opérationnel de Paris Habitat. « Maintien du service de proximité, soutien aux personnes isolées, mobilisation de logements pour les soignants ou les sans-abris, la mobilisation des bailleurs sociaux dans cette lutte contre l'épidémie Covid-19 est essentielle dans l'effort collectif » rappelle Jean Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat.

Maintenir le lien social et orienter les locataires, des réponses très concrètes apportées

Paris Habitat, premier bailleur public de la Région Ile de France francilienne, a mis en place un dispositif exceptionnel de soutien aux locataires seniors avec son partenaire la Protection civile Paris Seine, association reconnue d'utilité publique.

Plus de 40 000 locataires ont été joints par téléphone par l'ensemble des équipes mobilisées de Paris Habitat et de la Protection civile. Au 18 mai, ce sont plus de 90 000 appels qui ont été réalisés auprès de nos 23 446 seniors afin de s'assurer de leur condition et les aider le cas échéant.

« Au-delà de l'appel de courtoisie, cet échange permet aux professionnels d'orienter le locataire, selon ses besoins, vers les dispositifs sociaux adaptés. Grâce à ce dispositif, près de 2 000 locataires ont pu bénéficier d'une orientation et donc d'une réponse très concrète » explique Roger Madec, Président de Paris Habitat.



Un effort important pour soutenir l'activité économique

Dans les situations de crise, les acteurs du logement abordable ont souvent joué un rôle majeur. Dans ce contexte inédit, **Seine-Saint-Denis Habitat**, un bailleur social qui gère plus de 31.000 logements répartis sur 30 communes, a pris la décision d'annuler les loyers des commerces fermés, jusqu'à la fin du confinement. « Cette mesure exceptionnelle occasionne une participation de l'Office à la continuité de l'activité économique en Seine-Saint-Denis de l'ordre de 150 000 €HT, pour un mois et demi prévisionnel de confinement », précise Stéphane Troussel, son Président.

BELGIQUE

Un appel aux dons pour l'accueil des sans-abris

Face aux inégalités d'accès au logement que le confinement révèle, la Société Wallonne du logement et plusieurs opérateurs du logement public ont décidé de lancer un appel aux dons pour aider les sans-abris. Ce don est destiné à assurer les besoins de base notamment l'achat de nourriture, de kits d'hygiène ou de matériel de protection contre le virus... mais aussi à l'engagement de personnel supplémentaire.



MALI

Face au risque de propagation de la Covid-19, une action forte de prévention

« Miser sur des mesures préventives, engager une campagne de sensibilisation très large et impliquer les salariés dans le processus, ont été les priorités de l'**Office Malien de l'Habitat** » explique son directeur Sekou Demba.

MAROC

Un Don de 50 millions de Dirhams soit plus de 700 000 dollars canadiens pour soutenir Fonds spécial Covid-19

S'inscrivant entièrement dans l'élan de solidarité nationale qui vise à faire face aux dépenses sanitaires exceptionnelles et à soutenir les secteurs économiques sinistrés par la crise, le Groupe Al Omrane participe à l'effort national via un Don direct de 50 millions de Dirhams au Fonds Spécial de gestion de la Pandémie. **Le Groupe Al Omrane** a également mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et matériels en faveur de l'effort national, pouvant servir à la lutte contre la propagation de la Covid-19 et ses conséquences sur l'économie nationale, tout en assurant la continuité de ses activités et de ses missions au service de l'intérêt général, du citoyen et la collectivité.



SÉNÉGAL

Remise d'un chèque d'un milliard de Francs CFA soit plus de 2 300 000 dollars canadiens pour répondre à la crise sanitaire

Bocar Sy, Directeur général de la **Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS)** et par ailleurs, Président de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Sénégal (APBEFS) s'est engagé à apporter une contribution au Fonds Force Covid-19, un Fonds national de riposte et de solidarité afin d'atténuer l'impact économique de la Covid-19. Dans ce cadre, un premier chèque de 1 milliard de Francs CFA a été remis. La mise en place d'un fonds de relance de prêt de 200 milliards de FCFA pour les secteurs sinistrés est également en cours de réflexion.

Si cette crise sanitaire inédite et historique a révélé le potentiel, la capacité d'adaptation et l'élan de solidarité de nos membres, elle nous interroge avant tout, sur nos pratiques et nos différents modèles. RHF réfléchit d'ores et déjà à la création d'un cadre de travail permettant à toutes et à tous, de contribuer à une relance responsable et durable des organismes de logement social de l'espace francophone. ■



RONA

CONÇU SPÉCIALEMENT POUR LES
MEMBRES DU REGROUPEMENT DES
OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

PROGRAMME PRIVILÈGE AVEC RABAIS PAR CATÉGORIE

ÉPARGNEZ JUSQU'À

15 %*

APPLICABLE
SUR LE PRIX
DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

Peinture et accessoires

15%

Décoration
Quincaillerie
Électricité
Plomberie
Outillage manuel

10%

Outillage électrique
portatif et stationnaire
Portes
Moulures, lambris, tuiles
à plafond, accessoires

8%

Couvre-plancher

Cuisine

Électroménagers

Ventilation, chauffage et
climatisation

Produits d'entretien

Produits saisonniers et
d'horticulture

Automobile

5%

Matériaux de construction

Produits forestiers et
produits forestiers alliés

Fenêtres

3%

RABAIS CHEZ

RÉNO/DÉPÔT®

ÉPARGNEZ

5 %*

APPLICABLE SUR
LE PRIX DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

*Le programme privilège ne s'applique pas sur les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre entreprise et chez tous les magasins participants seulement. Pour obtenir la liste complète des magasins participants, veuillez consulter le site www.rohq.qc.ca. Le service de livraison peut varier selon le magasin et la région. Le programme privilège exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni aux bénéfices offerts par la carte RONA Avantages. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le programme est valide jusqu'au 31 mai 2019.
md/mc: Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et RONA inc. Responsable de cette entente
Genevieve Parent courriel: genevieve.parent@rona.ca





Obligations légales des employeurs et des travailleurs en temps de COVID-19

PAR ME CHANTAL PELLERIN, CONSEILLÈRE JURIDIQUE, ROHQ

En tout temps, l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs (article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)). En période de COVID, l'employeur doit, en plus des autres mesures déjà mises en place, instaurer des mesures d'identification, de contrôle et d'élimination du risque de contamination par ce virus.

À titre d'exemple, l'employeur pourrait mettre en place les mesures de prévention suivantes pour permettre la diminution des risques de contagion dans le milieu de travail;

- promouvoir le lavage des mains et l'étiquette respiratoire (masque);
- nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces, les poignées de porte, les outils et les équipements de travail;
- adopter une pratique de travail favorisant la distanciation sociale et physique de 2 mètres de toute personne;
- favoriser le télétravail, lorsque possible;
- élaborer une procédure d'exclusion des lieux de travail pour les travailleurs présentant des symptômes de la COVID-19.

Si un travailleur développe des symptômes d'allure grippale, l'employeur doit procéder à la désinfection des lieux. Aucune chance à prendre. Selon l'article 152 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, on entend par désinfection le lavage avec une solution d'eau de javel à base d'eau ou un autre produit sanitaire équivalent.

L'employeur doit informer les travailleurs des risques et des mesures de prévention mises en place.



Quant au travailleur, il lui appartient de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique. Il doit veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent à proximité des lieux de travail conformément à l'article 49 de la LSST. Il doit s'assurer de suivre les règles de protection mises en place par l'employeur.

Selon l'article 152 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, on entend par désinfection le lavage avec une solution d'eau de javel à base d'eau ou un autre produit sanitaire équivalent.

Un aide-mémoire pour tous les secteurs économiques a été réalisé sur la salubrité des environnements au travail. Nous vous invitons à en prendre connaissance en suivant le lien ci-après :

www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2146E-Fiche-Salubrite-Covid19.pdf

Si un travailleur développe des symptômes, l'employeur doit exiger qu'il demeure chez lui s'il juge qu'il y a un risque pour les autres. Le travailleur devrait demeurer à la maison pour une période de 14 jours. Rappelons que l'employeur a l'obligation, en vertu de l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. En exigeant du travailleur à demeurer chez lui, l'employeur remplit cette obligation.

Il est important de se rappeler que les travailleurs atteints de la COVID-19 qui auraient été infectés par le fait ou à l'occasion de leur travail pourraient avoir droit aux prestations offertes par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP). Le travailleur devra démontrer, par prépondérance de preuve, que la COVID-19 a été contractée dans son milieu de travail.

Le travailleur doit aviser, dès que possible, son employeur.

La décision de la CNESST tiendra compte des particularités inhérentes à chaque demande.

Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec les services juridiques du ROHQ.

Le travailleur doit aviser, dès que possible, son employeur.

Le travailleur devra démontrer qu'il a été en contact avec le virus par le fait ou à l'occasion de son travail. Le lien avec le travail devra être démontré de façon prépondérante.

La décision de la CNESST tiendra compte des particularités inhérentes à chaque demande. ■

SOURCE : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Pages/accueil.aspx>





Le projet de sensibilisation **Je consomme moins d'eau** d'Écohabitation tire à sa fin !

PAR SANDRINE TERRAULT, CHARGÉE DE PROJET

À travers des concours et des activités de sensibilisation, ce projet visait à encourager la réduction de consommation d'eau potable de 9 habitations à loyer modique (HLM), dans les Offices municipaux d'habitations (OMH) de Laval, Longueuil et Montréal.

Sur une année complète, les trois bâtiments de chaque OMH étaient en compétition pour obtenir la plus grande réduction de leur consommation d'eau. Les gagnants sont maintenant dévoilés; pour les récompenser, une conférence et un souper seront offerts à tous les locataires des bâtiments gagnants.

Pourquoi réduire la consommation d'eau potable et d'eau chaude dans les immeubles d'habitations à loyer modique ?

Pour les gestionnaires d'HLM, les avantages sont autant d'ordre économique qu'environnemental.

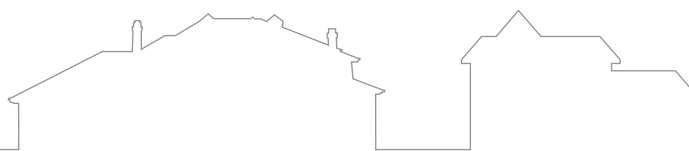
En effet, dans ce type de logement, les coûts reliés à la production d'eau chaude peuvent représenter jusqu'à 50 % de la facture d'électricité. Et qui dit consommation d'eau potable dit aussi consommation d'eau chaude. Alors que plusieurs dispositifs techniques contribuent à réduire la quantité d'eau chaude consommée dans un bâtiment, le comportement des locataires a la plus grande incidence sur cette consommation et demeure l'atout le plus considérable.

En favorisant la prise de conscience des occupants aux enjeux reliés à l'eau, en les sensibilisant aux bonnes pratiques d'économie d'eau et en leur fournissant des outils pour réduire leur consommation de manière significative, les gestionnaires d'HLM pourront bénéficier d'économies considérables.

Les coûts collectifs de la production d'eau potable ne sont pas non plus à négliger. Bien que la plupart d'entre nous ne paient pas directement l'eau qui s'écoule de nos robinets, nous en payons toutefois les coûts de traitements et de transport à travers nos taxes municipales : chaque mètre cube d'eau potable coûte environ 1,50 \$ à produire et à acheminer aux consommateurs ! Des études démontrent ainsi qu'en réduisant de 20 % notre consommation collective d'eau potable, notre société pourrait économiser des dizaines de millions de dollars chaque année.¹

Réduire la consommation excessive d'eau potable engendre aussi son lot de bénéfices environnementaux. D'abord, même si les Québécois ont accès à de grandes quantités d'eau, elle demeure une ressource précieuse à ne pas gaspiller. Ce réflexe n'est pas le plus affûté chez les Québécois, puisque nous figurons parmi les plus grands consommateurs d'eau de la planète. De plus, la production de l'eau potable et le traitement des eaux usées ont un impact significatif sur l'environnement. Les gestionnaires d'HLM peuvent jouer un rôle dans la protection de cette ressource.

¹ C.I.EAU, Centre d'interprétation de l'eau. Le coût des services d'eau.
http://www.cieau.qc.ca/sites/default/files/le_cout_des_services_de_leau.pdf



Les résultats du projet

Dans son ensemble, le projet permettait d'explorer la corrélation entre la sensibilisation et la consommation d'eau, et parallèlement celle de l'énergie.

Afin de déterminer les gagnants du concours, plusieurs facteurs étaient pris en compte, dont la baisse de consommation d'eau potable. Pour ce faire, des relevés des compteurs d'eau ont été pris sur une base régulière sur une année complète, de février 2019 à février 2020.

L'analyse de la variation de la consommation d'eau potable sur une base individuelle quotidienne a permis de tirer quelques conclusions concernant l'impact des activités de sensibilisation sur le comportement des locataires. En voici quelques-unes:

- 6 immeubles sur 8 ont vu leur consommation d'eau potable diminuer. Les réductions varient considérablement d'un bâtiment à l'autre, allant de 1 % à 35 %.
- Dans deux cas, une augmentation minime, soit de moins de 1 %, a été remarquée.
- Cette réduction de consommation d'eau potable donne lieu à une économie de 180 MWh associée à 16 500 \$ d'épargne pour les gestionnaires des bâtiments, de 50 000 \$ pour la société et de 14,6 t éq. CO₂ pour l'environnement sur une période de deux ans.
- Des baisses de consommation ont été dénotées directement après les activités, plus particulièrement après la deuxième.

Par contre, à quelques reprises, un retour vers la normale, donc une augmentation de la consommation, a pu être notée environ deux mois après l'activité. Ceci permet de supposer que la sensibilisation a un impact limité, à court terme, sur les changements d'habitudes. Des rappels devraient être réalisés sur une base régulière afin que les comportements s'intègrent sur le long terme.

Nos constatations démontrent que la sensibilisation a bien un impact direct sur la consommation. Cependant, la planification stratégique d'outils de rappels est cruciale pour la réussite d'un tel projet de sensibilisation.

Des outils de sensibilisation créés pour les gestionnaires d'HLM

Plusieurs outils ont été créés pour soutenir les gestionnaires dans leur démarche de sensibilisation afin qu'elle soit la plus efficace possible selon chaque situation.

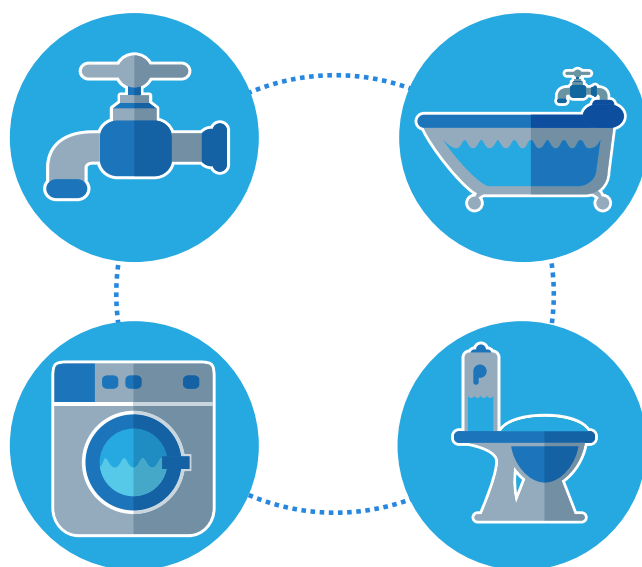
Deux Guides : l'un conçu dans le but d'accompagner les gestionnaires d'habitations à logements multiples dans un processus de sensibilisation qui vise la protection de l'environnement, et un second, pour accompagner dans une démarche de sensibilisation et de réduction de la consommation d'eau potable d'un bâtiment.

Un webinaire : confectionné dans le même ordre d'idée, pour les plus auditifs et visuels.

Une Trousse d'activités : aussi disponible gratuitement en ligne pour tous les gestionnaires qui veulent avoir accès à plusieurs activités gratuites pour sensibiliser les locataires aux enjeux de l'eau potable.

Nous vous invitons à les consulter sur le site d'Écohabitation.

Pour recevoir directement le lien dans votre boîte de courriel, écrivez-nous à l'adresse jeconsommemoins@ecohabitation.com



L'Office municipal d'Habitation Kativik

Un office bien particulier aux couleurs nordiques!

PAR MARIE-FRANCE BRISSON, DIRECTRICE GÉNÉRALE, OMH KATIVIK

Relevant de la Société d'Habitation du Québec, l'Office municipal d'Habitation Kativik (OMHK) est une entité dont la structure est toute particulière, à l'image de son environnement. L'OMHK se trouve au cœur du Nunavik, un vaste territoire inuit situé au nord du 55e parallèle et faisant partie intégrante de la Province de Québec. L'Office dessert 14 communautés distinctes éloignées les unes des autres par de nombreux kilomètres et qui, en raison de l'absence d'accès routiers, ne sont accessibles que par voie aérienne ou, de façon saisonnière et uniquement pour le transport de marchandises, par voie maritime.

Une population de près de 14 000 habitants est desservie par l'OMHK, qui gère 3 598 logements répartis dans ces 14 villages nordiques, sur un immense territoire de plus de 500 km². L'Office compte à ce jour 211 employés dont 80 % sont Inuit, et dont environ la moitié occupe des postes de maintenance du bâtiment. La totalité des opérations quotidiennes s'effectue ainsi en trois langues, soit principalement en Inuktitut et en anglais, et partiellement en français. Aussi, contrairement aux offices du Sud, l'entretien des unités sociales d'habitation ne peut se faire par de tierces parties ou entrepreneurs locaux puisque ces entreprises sont quasi inexistantes au Nunavik, sinon très peu nombreuses et établies dans le plus gros village principalement, soit Kuujuaq.

Ainsi, toute une logistique est requise ! Non seulement les services d'entretien des bâtiments et des unités sociales sont effectués par nos équipes internes, mais nous devons également prévoir l'équipement et les installations nécessaires pour assurer les services, c'est à dire : une flotte de plus de 100 véhicules à gérer, des entrepôts dans chaque village nordique afin d'assurer un bon stockage des outils et matériaux, et cela pour toute une année. N'ayant aucune option de transport par voie terrestre, seuls les transports aériens et maritimes sont possibles pour monter les matériaux et équipements au Nord. L'arrivée des bateaux au Nord pour le transport de la marchandise se fait globalement de juillet à octobre. Ce qui exige une planification rigoureuse des besoins de toute une année concentrée en quelques mois et ce, organisé à l'hiver précédent. Pour la région, cela représente de prévoir pour l'année le carburant, l'ameublement, les matériaux de construction, les véhicules, etc.





L'OMHK voit donc à préparer un bon nombre d'appels d'offres vers l'automne de l'année précédente idéalement, pour ensuite lancer ces derniers, octroyer les contrats, le plus tôt le mieux en fin d'hiver et début printemps, afin que les fournisseurs de biens et services soient prêts à livrer les produits dès le mois de mai. Trois départs maritimes par année. Il arrive que la température ou l'arrivée précipitée de la neige ou des glaces ne permettent l'aboutissement de toute cette coordination, et qu'au final seulement 2 arrivages puissent se faire dans les quelques villages les plus au nord. La résilience et la flexibilité sont donc de mise ! Les Inuit, étant un peuple très résilient, sont d'ailleurs de très bons exemples à suivre dans de tels cas !

Malgré que l'OMHK n'ait comme mission la construction de nouvelles unités d'habitation, son partenaire, la Société Makivik, y voit, selon la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), règlement entre le gouvernement du Québec et les Cris et Inuit du Nord-du-Québec, signé en 1975. Ainsi, il va de soi que pour le Nunavik, les défis y sont donc pratiquement les mêmes pour la construction de nouvelles unités que pour leur entretien : saison estivale très courte de quelques semaines, température extrême durant la longue saison d'hiver, l'ensoleillement restreint dès les premiers jours de septembre et pour en arriver à des journées d'environ 5 heures de clarté en novembre. Et c'est déjà lentement la fin de la saison de construction. À ce moment, déjà très complexe, la pression monte et la température descend !

Ainsi, et bien évidemment, tous ces défis ont dû être considérés et inclus au tout premier plan stratégique de l'OMHK en 2019. Un plan qui vise d'offrir aux locataires du Nunavik des maisons qui soient confortables, sécuritaires, abordables, et qui soient adaptées aux besoins et à la culture des Inuit. La performance organisationnelle, l'accessibilité à un logement, les habitations adaptées et durables sont donc les enjeux qui ont été identifiés et sur lesquels travaillent toute l'équipe. S'y ajoutent le rôle social de l'Office ainsi que le bien-être des employés, car à l'OMHK, le locataire est au cœur des priorités, tout comme l'est l'employé.

Mais au-delà des nombreux défis de gestion, de planification et d'adaptation à tout niveau, la gestion du logement social en territoire Inuit et nordique est magnifique, touchante, nous humanise, nous forge, nous rend plus résilients, cela va même jusqu'à la reconstruction de nouveaux barèmes et cadres de référence. Le territoire unique et particulier ne nous donne pas le choix de s'y adapter et la seule manière d'y arriver est de s'y mouler, sans perdre nos bons réflexes !

Les Inuit sont des plus attachants, avec non seulement leur belle et admirable résilience, mais avec leur honnêteté reconnue (parfois ébranlante), leur magnifique culture encore si présente, leur mode de vie toujours basée sur la pêche et la chasse traditionnelle, où la nature et la famille y ont encore la plus grande place et la priorité au sommet de la pyramide des valeurs.

Il faut y venir ou y passer, et encore mieux y vivre, pour apprécier toute la splendeur et les contrastes de ce milieu unique, parfois difficile, parfois fragile, mais définitivement touchant et authentique.

À titre de directrice générale de l'OMH Kativik, bientôt pour une quatrième année déjà, je confirme les défis du milieu et j'irais jusqu'à dire qu'ils nous changent pour une meilleure version de nous-mêmes.

C'est pour les Nunavimmiut que notre équipe travaille chaque jour avec tant d'ardeur. Ce sont eux, nos employés, nos locataires (98 % de la population habite dans un logement social au Nunavik), qui nous donnent l'énergie dont nous avons besoin pour continuer

Au plaisir de vous voir au Nunavik! ■

Office régional d'habitation de la MRC de D'Autray

L'ORH de D'Autray s'installe au centre-ville de Berthierville

Inauguration de ses locaux administratifs

Berthierville, le 30 janvier 2020 — L'Office régional d'habitation (ORH) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray a terminé le mois de janvier en tenant une rencontre conviviale afin d'inaugurer ses locaux situés au 31, rue D'Iberville à Berthierville.

Plusieurs dizaines d'invités ont été accueillis par l'équipe de permanence ainsi que par le conseil d'administration de l'organisation. Son président, M. Denis Perreault, a profité de l'occasion pour partager sa satisfaction de voir l'aboutissement de ce projet de regroupement de sept offices municipaux d'habitation, soit : Lanoraie, Berthierville, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Cuthbert, Saint-Bathélemy, Ville de Saint-Gabriel, la Bonne Aventure (Saint-Norbert et Sainte-Élisabeth).

« Voir cette démarche se concrétiser me rend extrêmement fier. C'est beaucoup de travail! J'offre ma gratitude à tous ceux et celles impliqués dans le processus qui ont permis la constitution de la corporation », a-t-il souligné aux convives présents.

La constitution de l'ORH de D'Autray fait suite à l'acquisition de la compétence en matière de logement social par la MRC. Elle découle d'une restructuration des offices municipaux d'habitation orchestrée par le gouvernement du Québec.



La directrice de l'ORH de D'Autray, Mme Nicole Campeau, a pour sa part donné le portrait de l'organisation en plus de divulguer les détails d'un concours qui permettra éventuellement à l'ORH de miser sur une identité visuelle. Tous les résidents et employés de l'ORH de D'Autray pourront y participer. Pour ce faire, il suffit de réclamer un formulaire de candidature par courrier électronique à info@orhdedautray.com ou en papier directement à leurs bureaux.

La tenue de cet événement a été facilitée par une contribution du IGA extra – Marché Famille Mondor de Berthierville.

L'ORH de la MRC de D'Autray est une corporation à but non lucratif administrant un total de 172 logements sociaux sur le territoire d'autrén. Elle a pour mission d'offrir à prix modique des logements sécuritaires et confortables aux ménages à revenu modeste. ■

OH de Lanaudière Sud

Création d'une table d'échange des OH de Lanaudière

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Au 31 décembre 2018, la région de Lanaudière comptait 39 OH d'habitation. Suite au regroupement ayant eu lieu en 2019 et en début d'année 2020, il y a maintenant 7 offices qui gèrent environ 2400 logements tous programmes confondus. Cinq des sept offices ont des nouveaux directeurs et directrices en poste depuis moins d'un an et 80% ont nouvellement intégré le réseau.

L'année 2020 devait permettre aux OH nouvellement créés de se structurer et se réorganiser suite au regroupement récent. Mais voilà que le Coronavirus arrive et s'ajoute à charge de travail.

Début avril, devant l'ampleur du défi de gérer la crise et le besoin d'échanger pour valider la compréhension des consignes et des actions à mettre en place, les directeurs se sont serré les coudes et ont ressenti le besoin de créer une table d'échange.

L'OMH de Lanaudière Sud, qui a le statut de Centre de services pour les OH de Lanaudière a organisé la mise sur pied d'une table d'échange qui se rencontre par audio conférence à chaque deux semaines durant 1h30. La direction de chaque office est présente aux rencontres. Au besoin, un membre du conseil d'administration de certains OH assiste également à la rencontre.

Cette table permet de dresser l'état de situation et l'évolution de la crise dans la région, de partager des outils, protocole, document et également de discuter des directives émises par le gouvernement et la SHQ. Les échanges permettent aussi aux directeurs et directrices de se sentir moins seuls dans leur rôle de gestionnaire, de partager leurs bons coups, leurs trucs et d'apprendre à se connaître. L'expertise et les forces de chacun sont partagées et mises à contribution et apporte support, soutien et encouragement à chaque participant.

Bien qu'elle a été initiée dans le contexte d'échanger sur les enjeux de gestion liés au Covid-19, l'avenir de cette table d'échange est déjà assuré et tous les OH souhaitent que ce lieu de codéveloppement demeure en place pour les prochaines années. ■



OMH de Trois-Rivières

Reconnaissance aux artisans de l'OMH de Trois-Rivières

C'est lors d'un Gala reconnaissance que l'OMH de Trois-Rivières a clôturé les festivités de son 50^e anniversaire, en novembre dernier. Cette soirée, animée en chansons par Fabiola Toupin et Les Trifluviennes, était offerte aux administrateurs, employés, partenaires et bénévoles afin de souligner leur implication et leur contribution dans l'accomplissement de la mission de l'OMHTR.

Plusieurs partenaires ont exprimé leur attachement à l'Office et souligné le travail accompli durant ces cinquante années. Qu'ils soient institutionnels, sociaux, économiques ou financiers, les partenariats sont en quelque sorte la marque de fabrique de l'OMHTR qui contribue à en faire une référence dans le milieu de l'habitation sociale.

À cette occasion, deux personnes ont également été honorées : monsieur Pierre Saint-Jacques, pour sa contribution exceptionnelle au développement du secteur HLM Adélarde-Dugré, et madame Jocelyne Lupien, pour sa contribution exceptionnelle à l'amélioration du milieu de vie du secteur HLM Jean-Nicolet.

Le directeur général, monsieur Marco Bélanger, a également remercié les locataires pour leur confiance, année après année, et sans qui l'OMHTR ne fêterait pas ses cinquante ans.

L'Office tient à remercier toutes les personnes qui ont été complices de cette année du 50^e ainsi que chacun des membres du comité organisateur qui se sont impliqués, dévoués et plus que dépassés à mettre en œuvre une programmation riche permettant à tous d'être fiers de cette organisation!

Pour revivre les festivités du 50^e anniversaire, l'OMHTR vous invite à consulter sa page Internet dédiée au 50^e <http://www.omhtr.ca/-propos-de-nous/2019-50-ans-de-services-la-communaut> ainsi que sa chaîne YouTube où vous trouverez une liste de lecture spéciale 50^e. ■



Merci à nos partenaires



La Caisse d'économie solidaire est la
coopérative financière de l'habitation
communautaire au Québec.



730 organismes
en habitation
membres



une équipe de professionnels
expérimentés à votre service



380 M\$
investis en habitation
communautaire



200
financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



une approche de
financement adaptée
à vos besoins



1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

CAISSE.
☐ D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.





MERCI AUX 180 OFFICES D'HABITATION
DU QUÉBEC QUI SE SONT MOBILISÉS
POUR SOUTENIR LEURS LOCATAIRES, EN
PARTICULIER, LEURS LOCATAIRES ÂNÉS.



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC



ADOHQ
Association des directeurs
d'offices d'habitation du Québec

PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES ROHQ

BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation ou OBNL apparentés qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ).

Le ROHQ souhaite que ses membres profitent des avantages d'un regroupement : pouvoir d'achat accru, stabilité, garanties adaptées à vos besoins, primes compétitives, administration simplifiée de vos dossiers d'assurance. C'est pourquoi ce programme a été créé. Le succès du programme et les avantages que vous pouvez en tirer n'en tiennent qu'à votre participation.

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

Police d'assurance des biens, y compris :

- Formule étendue dite tous risques
- Frais de nettoyage et d'enlèvement de polluants
- Aucune règle proportionnelle
- Clause de montant déclaré et clause de marge de 110 %
- Bris des machines
- Systèmes d'éclairage extérieur
- Pertes de revenus locatifs
- Garanties en tremblement de terre, inondation et refoulement d'égout

BFL CANADA émet également sur demande de l'assurance en protection juridique, y compris :

- Limite de 200 000 \$ par événement et de 1 000 000 \$ par année
- Litiges liés à l'emploi
- Frais de défense
- Protection des permis et des licences
- Ligne d'aide juridique (usage illimité)

Police d'assurance responsabilité civile des entreprises, y compris :

- Limite de 5 000 000 \$ par événement en dommages matériels et corporels
- Employés et bénévoles en tant qu'assurés additionnels
- 500 000 \$ de limite en pollution soudaine et accidentelle
- (FPQ 6) Assurance auto des non-propriétaires y compris dommage direct aux véhicules empruntés ou loués (FAQ 94)

Nouveau!

Les membres du programme du ROHQ bénéficient d'un accès privilégié à l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, l'assurance contre les détournements, la disparition et la destruction de nos valeurs monétaires dites (3D) émises exclusivement dans le cadre du programme des OBNL de l'UMQ. Le renouvellement de notre partenariat avec le ROHQ promet également d'autres nouveautés.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Simon Morin

Courtier en assurance de dommages
Directeur clientèle
514 905-4328 | smorin@bflcanada.ca

André St-Onge

Courtier en assurance de dommages
Vice-président, Directeur principal - clientèle
514 905-4400 | astonge@bflcanada.ca

INTÉGRITÉ
SATISFACTION CLIENT
ENGAGEMENT
COMPLICITÉ
RENTABILITÉ



DES RÉSULTATS À LA HAUTEUR DE VOS PERFORMANCES

Profitez de services réellement personnalisés en SST.

novosst.com



NOVO